

A qui s'adresser ?



**Centre communal d'action sociale
(CCAS)**

43 rue du Général de Gaulle Herblay

Tél : 01 34 50 55 36

Mèl : ccas@herblay.fr

Micro crédit personnel



Toute personne
souhaitant bénéficier
d'un prêt
Micro crédit personnel,
devra au préalable
avoir fait les démarches
nécessaires auprès des
différents organismes
pouvant accorder
aides ou prêts

Partenaires associés au dispositif

- Caisse des dépôts
- Caisse d'Épargne
- Parcours Confiance (association créée par les Caisses d'Épargne régionales)
- L'UNCCAS
- Section départementale des CCAS du Val d'Oise



Qu'est-ce que le
Micro crédit personnel



C'est un **prêt** qui permet
de **financer un projet**

A titre d'exemple :

- L'accès au logement
- L'accès à l'éducation, à la formation
- L'emploi, la mobilité
- L'équipement ménager
- La cohésion familiale
 - déménagement
 - petits travaux d'aménagement
- La santé

**Ce dispositif ne répond pas
à une urgence sociale,
mais bien à un projet**

Caractéristiques du prêt



Montant

de 500 à 5000 €

Durée

jusqu'à 36 mois
*avec la possibilité d'aller jusqu'à 60 mois
pour les personnes accidentées de la vie*

Taux

le taux des crédits est celui du livret A

Frais de dossier

aucun

Parcours d'une demande

CCAS

Accueil du demandeur
Analyse et recevabilité de la demande



Parcours Confiance

Constitution et transmission du dossier



Parcours Confiance et CCAS

Présentation du dossier au Comité
de sélection

Si accord, signature du prêt avec
le partenaire financier



CCAS

Accompagnement social
durant la "vie" du prêt